Mandature 2022-2027 : quelles perspectives pour le sport français ?
Attentes, propositions, politiques publiques

Compte-rendu des échanges – Mardi 10 mai 2022

Dîner-débat animé par Sylvie CHARRIERE, députée de Seine Saint-Denis, Co-présidente du Club ; Jean-Jacques LOZACH, sénateur de la Creuse, Co-président du Club

Intervenants d'ouverture :

- Amélie OUDEA-CASTERA, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Emmanuel MACRON
- Pierre RABADAN, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Anne HIDALGO
- Régis JUANICO, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne de Yannick JADOT

Gilles LAMARQUE, Président d'Anthenor Public Affairs

Bonsoir à tous ! Je vous avais dit la dernière fois que nous essayerions de recevoir les responsables des programmes sport des candidats à l'élection présidentielle. Chose promise, chose due ! Je vous avais également annoncé la dernière fois que nous battions notre record de présents. Je crois que nous battions encore notre record. Je tiens donc à vous remercier pour votre présence ce soir et cède immédiatement la parole à Jean-Jacques LOZACH. Merci à tous, et passez une très bonne soirée !

Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Sénat

Merci Gilles ! Mesdames, messieurs, chers amis et chers collègues, Sylvie CHARRIÈRE, l'ensemble du cabinet Anthenor Public Affairs et moi-même vous souhaitons la bienvenue à ce nouveau dîner-débat consacré au sport et vous remercions pour votre présence. L'objet de nos échanges aujourd'hui ne pourrait être plus ambitieux, la question posée étant « Quelles perspectives pour le sport français ? ». Pour y répondre, nous comptons parmi nous différents acteurs de tout l'écosystème du mouvement sportif. Merci encore pour votre présence, qui

fait chaud au cœur, et il est toujours gratifiant, en tant qu'organisateur, de vous voir aussi nombreuses et aussi nombreux.

Comme j'en ai l'habitude, je souhaite en premier lieu mentionner les nouveaux membres de notre club parlementaire sport présents ce soir à nos côtés : la Fédération française de Teqball, représentée par son président Jawad EL HAJRI ; la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, représentée par deux membres de son comité directeur, Nicolle GALAS et Françoise JOUFFRE ; le GIE France Sport Expertise, représenté par sa présidente Claude REVEL ; la Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie, représenté par son président Jean ZOUNGRANA.

Bienvenue également à celles et ceux qui participent pour la première fois à ce type de soirée : la Fédération française de rugby à XIII, représenté par son président Luc LACOSTE ; la Fédération française d'aviron, représentée par son président Christian VANDERBERGHE et sa vice-présidente en charge du développement Anne TOLLARD ; la Fédération française de cyclotourisme, représenté par le président de la commission Assurances Nicolas EDUIN ; la Fédération française de football américain, représenté par son responsable administratif et financier Félix MUTIO ; le groupe GL events, représenté par son directeur des relations institutionnelles Bruno LARTIGUE ; l'USGEL, fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, représentée par son secrétaire général Cédric GUILLEMAN.

Il peut paraître quelque peu singulier, si ce n'est incongru, d'organiser une soirée consacrée aux programmes sportifs des différents partis politiques à l'issue de l'élection présidentielle. Je reste néanmoins persuadé que nos débats auront beaucoup d'intérêt. Très rapidement – je ne reviendrai pas sur ce qu'il s'est passé au cours du quinquennat qui s'achève –, je souhaite rappeler quatre évènements significatifs qui servent de toile de fond à la période qui se termine, mais qui vont également impacter la période qui s'ouvre : l'obtention en 2017 des Jeux olympiques et paralympiques d'été 2024, la mise en place de l'Agence nationale du sport en 2019, le rattachement du sport au ministère de l'Éducation nationale en 2020 et, enfin, la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France adoptée au mois de février 2022. J'aurais également pu évoquer la crise sanitaire, mais je ne souhaite pas m'étendre sur celle-ci.

Ce soir, c'est l'avenir qui nous importe, et je suis relativement convaincu que, par-delà les sensibilités politiques des uns et des autres, nous nous retrouverons sur un certain nombre d'ambitions partagées et d'objectifs communs. Tout le monde souhaite lutter contre la sédentarité via la pratique sportive, développer les activités physiques et sportives en milieu professionnel, renforcer la dimension sportive du sport, etc. Cependant, je ne doute pas qu'il existe un certain nombre de nuances, peut-être même de divergences, entre les différentes formations politiques.

Enfin, je note qu'un certain nombre de sujets sont montés en puissance ces dernières années et qu'ils connaîtront sans doute un prolongement. Peut-être faudra-t-il accélérer les choses, les amplifier, les confirmer. Je pense notamment à la nécessité de lutter contre toutes les

formes de violence dans le sport ou encore à la défense – au-delà du seul aspect déclaratif – de la dimension éthique et morale du sport. La question des moyens humains et financiers reste également inévitable – je pense par exemple à la recherche de nouvelles sources de financement, et notamment au développement du mécénat –, au même titre que l'approche juridique du sport, qui peut donner lieu à des appréhensions différentes, ou encore la compétitivité du sport professionnel français. Bien évidemment, parler de politique sportive en France nécessite d'intégrer les attentes, besoins, aspirations et propositions du mouvement sportif : en d'autres termes, la concertation est essentielle.

Pour définir l'ordre de passage des différentes formations politiques présentes parmi nous, un tirage à sort a été effectué. C'est ainsi Amélie OUDÉA-CASTÉRA, responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Emmanuel MACRON, qui aura l'honneur de s'exprimer en premier. Comme vous l'aurez remarqué, toutes les formations politiques ne sont pas représentées. Il n'y a eu aucun ostracisme de notre part : toutes les formations ont été contactées, mais un certain nombre ont décliné notre invitation.

Je cède de ce pas la parole à Amélie OUDÉA-CASTÉRA et vous souhaite une bonne soirée.

Amélie OUDÉA-CASTÉRA, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Emmanuel MACRON

Bonsoir à toutes et à tous ! J'ai plaisir ce soir à retrouver de nombreux visages familiers que j'ai pu rencontrer tout au long de ces six ou sept derniers mois à battre la campagne. Merci pour les échanges approfondis que nous avons eus ensemble, bien que nous n'ayons pas toujours été d'accord. J'aimerais également avoir un mot particulier pour Régis JUANICO et Pierre RABADAN. Il s'est passé beaucoup de choses au cours de cette campagne, mais nous n'avons jamais perdu entre nous le respect et le fair-play. Enfin, je tiens à remercier les équipes qui ont organisé la rencontre de ce soir.

Un petit mot tout d'abord sur le bilan du sport français évoqué par Jean-Jacques LOZACH. L'union sacrée de l'ensemble du mouvement sportif autour de la candidature française à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été 2024 doit être absolument préservée. Concernant l'Agence nationale du sport, des réglages sont bien entendu encore nécessaires, et la place de chacun reste encore à affiner, mais sa création constitue une innovation historique qui nous permet enfin d'avoir une gouvernance du sport véritablement partagée et participative. Le troisième marqueur du mandat qui s'achève est malheureusement la crise sanitaire. Si le sport et la pratique sportive ont évidemment pâti de celle-ci, il y eut en même temps une mobilisation sans précédent : 8 milliards d'euros ont été mis au service du maintien de la pratique du sport et au soutien du sport professionnel.

Au-delà de ces marqueurs, il me parait important d'évoquer le rapprochement entre sport et éducation. L'inscription du savoir-nager et du savoir-rouler dans les savoirs fondamentaux, le travail mené avec le mouvement sportif et les clubs autour de Génération 2024, la labélisation de quelque 5.000 établissements ou encore l'expérimentation des 30 minutes de sport par jour dans 7.000 écoles primaires sont de premiers signes qui doivent nous encourager à

poursuivre ce rapprochement. Le développement de la pratique du sport en milieu professionnel a également été favorisé, à travers notamment la volonté du Gouvernement que l'investissement d'une entreprise en faveur de la pratique sportive de ses salariés ne soit plus reconnu comme un avantage en nature. Je peux aussi citer le plan « 5.000 terrains de proximité », qui bénéficiera à l'outre-mer et aux zones de revitalisation rurale, mais également à un ensemble de fédérations. C'est non seulement l'occasion de remettre à niveau nos équipements de proximité, mais également de travailler sur le volet animation, dont on sait qu'il est absolument clé pour réussir une stratégie d'équipement.

Je souhaite aussi évoquer le bénévolat, qui a bénéficié de quelques mesures de sécurisation. Que le président d'une association ne puisse plus être mis en cause sur ses deniers personnels pour une simple faute de gestion est un acquis majeur. En matière de sport-santé, le réseau des Maisons Sport-Santé a été lancé en 2019 et compte aujourd'hui un peu de 500 Maisons. Cette innovation a été renforcée par un certain nombre de mesures prises dans le cadre des lois de financement de la Sécurité sociale qui nous permettent de mieux traiter le sport comme un élément clé des parcours de soins.

Pour ce qui concerne le modèle économique, le soutien aux grands évènements sportifs internationaux est incontournable pour faire rayonner les savoir-faire français et soutenir les filières d'emplois. Je pense également au soutien au sport professionnel. Je rappelle à ce titre que le dernier budget des sports du quinquennat qui s'achève s'élevait à 1 milliard d'euros. On trouve toujours que le budget des sports est insuffisant, mais il faut se rendre compte de la progression enregistrée ces dernières années.

Enfin, je souhaite terminer cette partie bilan en ayant une pensée pour Roxana MARACINEANU et son combat contre les violences sexuelles.

La première des priorités pour l'avenir est de réussir à faire du sport un pilier pour notre jeunesse, et ce dès l'école primaire avec la généralisation des 30 minutes d'activité quotidienne, en complément de l'EPS. Elles sont déployées dans 7000 écoles volontaires aujourd'hui et il faudra, pour accélérer la généralisation qui était initialement prévue pour 2024, bien accompagner les professeurs d'école. Les collégiens, dont la condition physique régresse sous l'effet de la sédentarité et de la prégnance des écrans, doivent aussi faire l'objet de nos attentions prioritaires : le Président l'a dit, il souhaite qu'il y ait 2 heures de sport en plus au collège sur le temps péri-scolaire, et cela va nécessiter des coopérations nouvelles à inventer entre les chefs d'établissement, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les parents d'élèves.

Pour ce qui concerne la problématique du développement, je crois que nous devons accélérer sur le design actif pour inciter à l'activité physique et sportive et nous inspirer à cette fin de villes comme Copenhague ou New York. De même, dans une logique d'aménagement du territoire, nous aurons aussi besoin de travailler au développement d'un plan sport à destination du milieu rural. Un autre chantier d'ampleur est devant nous : rendre plus accessibles les équipements sportifs aux personnes en situation de handicap. Enfin, il faut

renforcer l'attractivité du bénévolat et contribuer à son rajeunissement et à sa féminisation. À mon sens, la clé pour rendre le bénévolat plus attractif est de simplifier le cadre de l'exercice des fonctions bénévoles. En matière de sport-santé, la loi du 2 mars 2022 étend la logique du sport sur ordonnance aux maladies chroniques et aux personnes en situation de perte d'autonomie.

Je terminerai mon intervention par trois derniers messages. Le premier est que l'inclusion par le sport est un axe essentiel. Des initiatives ont été prises, par exemple dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », mais nous devons aller encore plus loin en matière d'insertion de nos jeunes à travers la filière du sport. Nous devons convaincre les clubs sportifs et les fédérations que tous ont un rôle à jour dans l'inclusion sociale. Mon deuxième message est que le sport a été évoqué dès la première prise de parole du candidat Emmanuel Macron et figure à la deuxième place de son programme de 24 pages. De la même façon, le sport a été présent au cours de la campagne d'entre-deux-tours et dans son discours d'investiture. Le sport est inscrit au cœur de la feuille de route du prochain quinquennat, ce qui doit nous inciter à l'espoir. Mon troisième et dernier message est un message de fierté pour nous tous. Le sport dans cette campagne a montré un visage important lorsqu'il a fallu montrer un front uni contre l'extrême droite et lutter contre tous les discours d'exclusion. Le sport est en soi un vecteur de développement durable et un élément assimilant et fédérateur, qui plus est dans nos sociétés fracturées.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Sénat

Merci Amélie ! La parole est à Pierre RABADAN.

Pierre RABADAN, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Anne HIDALGO

Merci beaucoup, Jean-Jacques, et bonsoir à tous ! Comme Amélie OUDÉA-CASTÉRA l'a dit, nous partageons de nombreux constats et certaines directions à donner, même si nous avons évidemment des nuances et qu'il faut les faire entendre. En tant que sportif, mais également comme maire adjoint et comme représentant d'une candidate à l'élection présidentielle, j'ai parfois souffert d'un manque de considération à l'égard du sport. Or le sport a su se rassembler quand il fallait le faire. Il était pour moi essentiel que le monde du sport, dans sa grande majorité, se mobilise contre l'extrême droite qui, à mon sens, va à l'encontre de toutes les valeurs que nous défendons dans le sport.

J'aimerais également vous dire que nous sommes à un moment clé. Les rendez-vous à venir peuvent permettre de donner un autre écho au sport : je pense au Championnat du monde de ski, à la Coupe du monde de rugby, aux Mondiaux de para-athlétisme, aux Jeux olympiques et paralympiques ou encore à la Coupe du monde de rugby à XIII. L'organisation de ces évènements en France est la résultante de la politique sportive française, et ceux-ci

constituent des moments importants pour apporter une autre considération institutionnelle et financière à la place du sport et du parasport en France.

Depuis 2017 et l'obtention des Jeux olympiques et paralympiques 2024, je ne cesse d'espérer que l'accueil du plus grand évènement sportif du monde permettra ce changement d'échelle. Or cet accueil nous engage. Nous sommes entendus au tournant, aussi bien à l'international que localement. À l'issue des Jeux, nous aurons à répondre de ce qu'était le sport avant et de ce qu'il deviendra après. Le plus gros reste encore à faire, et j'espère que nous ne raterons pas ce virage.

Le bénévolat constitue un sujet majeur. Si la question du statut est évidemment incontournable, celle de la vocation ne doit pas être occultée. Nous assistons aujourd'hui à une crise de l'engagement, qui est la base du fonctionnement associatif et qui est un enjeu capital de la structuration du modèle sportif français. Il sera donc impératif de s'attaquer à cette question.

Bien sûr, la crise sanitaire a généré des ruptures de pratiques et renforcé la sédentarité, qui était déjà extrêmement préoccupante avec le Covid-19. Tous les sports, aussi divers soient-ils, doivent trouver de nouvelles solutions pour aller chercher un public qui s'est éloigné de la pratique sportive ou n'a jamais été intéressée par celle-ci. C'est à mon sens essentiel, car le sport évite certaines déviances, rattrape parfois, éduque souvent et a, à ce titre, un rôle social majeur qui mérite un investissement beaucoup plus important et transversal. Au-delà du financement des Jeux olympiques et paralympiques, le financement des infrastructures sportives doit être, à mon sens, porté avec le même niveau d'impératif.

Un mot sur le lien du sport avec l'école. Je ne vais pas challenger ce qui a été fait, ça aurait pu être mieux, mais il y a eu des avancées, et nous devons à présent aller plus loin. Je pense ici au lien entre l'école et les clubs, qui a du mal à se faire. La présence dans les établissements scolaires d'un référent faisant la passerelle entre l'école et les clubs sportifs pourrait être une idée pertinente pour renforcer ce dialogue.

La question du financement global du sport et de son accompagnement public et privé est évidemment essentielle. Il faut avoir de l'ambition en la matière, car il est impératif de trouver des moyens de mieux financer le sport, à la fois dans sa structuration, mais également dans l'accompagnement de sa pratique.

La transformation écologique dans le sport est un autre enjeu clé. Dans le cadre de l'accueil de grands évènements sportifs, nous nous devons de montrer que cet enjeu n'est pas négligé. En effet, si les grands évènements se font dans de bonnes conditions environnementales, je ne doute pas que les évènements locaux et récurrents sauront prendre le virage de la transformation écologique qui s'impose à nos.

Enfin, je terminerai mon intervention en rappelant que le sport est un outil formidable de promotion sociale et d'égalité. L'État et les collectivités ont en la matière des rôles

complémentaires, et ce malgré les nuances politiques que les différents acteurs peuvent avoir. Le sport sera toujours plus fort lorsqu'il est uni.

Je vous remercie.

Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Sénat

Merci Pierre ! La parole est à Régis JUANICO, que je remercie pour le travail qu'il a accompli tout au long des quinze années passées à l'Assemblée nationale. Tout le monde le reconnaîtra : c'est une formidable expertise sportive qui va quitter l'Assemblée nationale. Encore merci Régis, et j'espère que nous aurons l'occasion de nous retrouver bientôt.

Régis JUANICO, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne de Yannick JADOT

Merci pour ces mots, qui me vont droit au cœur. Il est vrai que je suis un peu ému ce soir, car c'est ma dernière prise de parole en tant que parlementaire membre du Club Sport. Ma préoccupation pour les prochaines semaines est qu'il y ait un maximum de députés, quelle que soit leur couleur politique, en faveur du sport, qu'ils soient élus ou réélus. J'observe à ce titre que notre soirée est placée sous le signe d'un grand rassemblement.

Évidemment, avec Pierre RABADAN, les scores de nos candidats à l'élection présidentielle invitent à la modestie. Les débats que nous avons eus sur le sport étaient de grande qualité, même si l'on peut regretter qu'il n'ait pas eu la place que nous aurions souhaitée. Or, quelque part, ces débats ont été clos par les urnes. L'intérêt de notre discussion ce soir est donc de voir comment nous pouvons construire ensemble pendant les cinq années à venir et comment nous pouvons nous mobiliser pour que les grands évènements sportifs internationaux accueillis sur notre territoire laissent un héritage non seulement sportif, mais également territorial, social et sociétal.

Je concentrai mon intervention sur les quelques points qui me paraissent les plus importants. En premier lieu, je vais parler de gouvernance. Nous avons en effet besoin d'une clarification du paysage sportif en France. La parole est ressentie comme relativement dispersée par les acteurs de terrain, qui sont en attente d'une clarification sur les rôles de chacun. Je pense, pour ma part, que nous avons besoin de retrouver un ministère des Sports de plein exercice, auquel on pourrait rajouter la préparation des Jeux olympiques et paralympiques. Cela ne signifie évidemment pas qu'il ne faille pas capitaliser sur les liens créés avec l'Éducation nationale, mais le sport doit retrouver une parole forte dans notre pays.

L'Agence nationale du sport a été créée il y a trois ans : celle-ci sera évaluée par la Cour des comptes et sans nul doute par l'Assemblée nationale, du mois je l'espère. S'il y a une gouvernance partagée au sein de l'ANS, si le mouvement sportif et les collectivités territoriales sont autour de la table, je ne perçois toutefois pas une immense différence entre le fonctionnement de l'ANS et celui du CNDS. Il s'agit toujours d'un super opérateur au sein duquel l'État conserve in fine le pouvoir décisionnaire ultime. Du reste, les débats qui s'y

tiennent mériteraient encore d'être enrichis. En outre, constituer un groupement d'intérêt public visait à diversifier les ressources financières. Or, aujourd'hui, les ressources financières sont à 95% des ressources étatiques ou des ressources extrabudgétaires. À mon sens, le statut d'établissement public me parait mieux correspondre à ce qu'est aujourd'hui l'ANS. Nous avons par ailleurs perdu beaucoup de temps sur la déclinaison territoriale. Les conférences régionales du sport et les conférences des financeurs ont pris énormément de retard. Or, comme je le disais, nous avons besoin de dire aux acteurs de terrain qui fait quoi en termes de compétences.

Je souhaite à présent évoquer la question budgétaire et financière. Le candidat Yannick JADOT a proposé de tripler le budget des sports en trois ans. Aujourd'hui, le budget des sports s'élève à 800 M€ si l'on enlève les 180 M€ des ouvrages non sportifs de la SOLIDEO. Pour moi, la notion d'héritage, au sens de ce qui construit avant et qui donne des effets durables après, est ici incontournable. Une politique publique met deux ans à produire des effets tangibles. Partant, tout ce qui ne sera pas engagé dans les prochaines semaines n'aura pas d'effet visible avant la tenue des Jeux olympiques et paralympiques. Je pense donc qu'il faut qu'une partie des fonds – ces 600 M€ supplémentaires pendant trois ans que nous avions proposés – aille sur un fond héritage de l'État sur les Jeux 2024. Il ne peut pas être tout demandé au Cojo.

Je tiens à ce titre à exprimer mon optimiste quant à un dispositif que je juge prometteur et robuste : le design actif. C'est, pour moi, le programme qui peut laisser un héritage durable sur l'ensemble du territoire, à la condition toutefois de ne pas le réserver seulement aux villes moyennes. Le design actif doit être proposé à toutes les collectivités. Par ailleurs, au-delà du programme des 5.000 équipements sportifs de proximité, il me parait nécessaire de se pencher sur la vétusté d'un certain nombre d'équipements sportifs dans l'ensemble des collectivités. 20% des équipements sportifs ont plus de 50 ans. La mobilité activité est également un axe de développement non négligeable.

Aussi, il me parait nécessaire de passer de la logique du coupon sport à une logique de pass sport. La prise ou reprise de licences doit être étendue à toutes les fédérations. Il faut également permettre à tous les jeunes de s'abonner chaque année à une salle de sport ou de fitness. Enfin, il faut aussi permettre, à l'instar du pass culture, l'achat d'équipements sportifs.

Par ailleurs, la loi du 2 mars 2022 comporte un certain nombre d'acquis, il faut le reconnaître. Je pense notamment aux Maisons Sport-Santé ou encore à l'activité physique adaptée, sur laquelle il y a une véritable avancée, s'agissant notamment de l'élargissement du public concerné. Mais il faut aussi prescrire, sujet sur lequel il y a encore un *gap* à penser. En matière de lutte contre la sédentarité, les 30 minutes d'activité physique à l'école seront généralisées à la rentrée. C'est bien, mais il me parait nécessaire d'aller jusqu'à au moins 1 heure d'activité physique à l'école.

Le mouvement sportif amateur n'est pas sorti indemne de la crise sanitaire. Si certaines disciplines ont récupéré les licenciés qu'ils avaient perdus, d'autres ont beaucoup plus de mal. Le soutien au monde amateur est en conséquence indispensable.

Je vous remercie.

Sylvie CHARRIÈRE, Députée de Seine-Saint-Denis, Assemblée nationale

Ce fut un véritable plaisir de travailler avec vous ces cinq dernières années, je tenais également à vous remercier. Je vous propose à présent de passer aux questions ou remarques de la salle.

Christian VANDENBERGHE, Président de la Fédération française d'aviron

De nombreux sujets ont été évoqués et ouverts au débat ce soir. M. le député, cher Régis, si le budget alloué aux sports passait à 1% du budget de l'État, ce serait déjà génial. Pour ce qui concerne le bénévolat, où sont passés nos bénévoles pendant ces deux ans ? Je vais vous le dire : Leroy Merlin a vu son chiffre d'affaires progresser de 40%, Castorama de 35%. Nos bénévoles ont repris goût au bricolage et aux activités à domicile. Pour les faire revenir, il n'y a pas d'autres choix que de leur offrir de la reconnaissance, parfois financière – de nombreux présidents de fédération sont toujours bénévoles –, mais pas seulement.

Jean ZOUNGRANA, Président de la Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie

Toutes les interventions ont été particulièrement intéressantes. Toutefois nos fédérations ont été impactées au cours de cette olympiade par de nombreuses mesures auxquelles elles ont dû s'adapter, la fusion des régions, la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport avec l'Agence Nationale du Sport, la loi sport et société, le contrat de délégation et le contrat républicain, la question des CTS, la prise en charge de la gestion du financement du Projet sportif Fédéral, la gestion du covid, notamment.
Nous sommes à deux ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024. Dans un temps aussi contraint il nous faut faire des choix et donner la priorité à la réussite de ces jeux et à la construction de notre héritage PARIS 2024. Pour cela, avons besoin aujourd'hui de stabiliser notre écosystème et de nous donner les moyens de réussir cet enjeu majeur qu'est l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques tout en avançant sur certains dossiers importants tels que celui du bénévolat. Il me parait donc impératif de prioriser ce que l'on veut faire dans les deux années à venir, tout en se projetant sur l'héritage qui sera laissé par les Jeux 2024. Merci à vous.

Yohan PENEL, Président de la Fédération française de badminton

Mesdames et messieurs, je suis très honoré d'être parmi vous ce soir pour ma première participation au Club Sport. J'aimerais partager avec vous une anecdote qui a débouché sur deux propositions formulées par le mouvement sportif dans le cadre de la présidentielle. En mars 2018, Amélie OUDÉA-CASTÉRA et moi avons participé à un atelier visant à formuler des préconisations pour l'avenir du sport en France. Nous avons dressé une cartographie des politiques publiques en matière de santé, d'éducation, de travail, d'intégration, etc. Or à l'interaction de tout ça, que trouvons-nous ? Le sport, qui peut être un formidable acteur, positif, pour l'ensemble des politiques publiques.

SI les clubs sont mal en point, c'est parce que les Français n'auraient plus d'intérêt pour la compétition. Or, si je prends l'exemple de la Fédération française de badminton, nos deux tiers des licenciés n'ont jamais disputé de compétition. Cela veut bien dire que nous sommes en capacité, si l'on change d'approche, d'avoir un impact positif sur la société. Typiquement, nous avons des conventions avec le ministère de la Justice, de la Santé, du Travail, de l'Agriculture, des Affaires étrangères, etc. Nous sommes capables d'être des contributeurs aux politiques publiques de l'État, mais nous avons besoin de quantifier notre impact sur la société. Ainsi avons-nous préconisé qu'un référentiel soit construit sur ce point.

Par ailleurs, le nombre de parlementaires qui ont cette culture sport, cette culture associative, est trop peu important. Dans la nouvelle mandature qui vient, comment allons-nous créer les conditions d'un partage de cette culture ? Nous pouvons être performants sur le terrain à travers les Jeux, mais nous pouvons également être performants socialement à travers l'héritage. Or nous ne parviendrons à construire cet héritage que si l'on travaille tous ensemble, tous secteurs confondus, et si l'on parvient à dire à quoi sert le sport. Ce n'est pas qu'un divertissement ou un spectacle qui brasse des millions, c'est aussi un quotidien magnifié pour les bénévoles et les sportifs dont le sport a changé le parcours de vie.

Sylvie CHARRIERE, Députée de Seine-Saint-Denis, Assemblée nationale

Dans la loi Sport, que le Sénat a grandement enrichie, nous avons eu l'idée de décliner des plans locaux sportifs desquels les cités éducatives sont parties prenantes. Or, au sein de celles-ci, de nombreux projets de recherche et outils sont en cours de construction pour travailler sur l'impact des politiques qu'elles portent, mais également des politiques de territorialisation. La difficulté pour l'instant est que nous avons désormais beaucoup de données, mais que nous n'avons pas l'ingénierie nécessaire pour confirmer par la science que les politiques déployées sont performantes.

Claude REVEL, Présidente de France Sport Expertise

Tout ce que j'ai entendu était extrêmement intéressant, mais j'ai peu entendu le mot « entreprise ». Or, pour faire vivre le sport et pour construire des équipements, les entreprises sont nécessaires. C'est une richesse française que d'avoir de nombreuses entreprises présentes sur la chaîne de valeur du sport. Les entreprises françaises ont des savoir-faire et des standards très élevés dans de nombreux secteurs : il serait donc intéressant que le secteur associatif et le monde de l'entreprise coopèrent pour former un grand ensemble.

Philippe VEBER, Avocat associé de Veber Avocats

Je tiens à saluer les propos de Jean ZOUNGRANA, mais je vais faire un petit peu le grand écart dans la mesure où je conseille un certain nombre de sportifs professionnels. J'ai un constat amer : de plus en plus de sportifs de très haut niveau, mais également des entraîneurs, préfèrent s'expatrier, trouvant à l'étranger ce qui ne leur est pas proposé en France. Comment pouvons-nous faire pour les garder sur notre territoire ?

Christian DULLIN, Secrétaire général de la Fédération française de rugby

Je serai très basique, peut-être un peu trop. Pour moi, il est important que nous envoyions des signaux forts. Le mouvement sportif français a envoyé un signal très fort en élisant une femme à sa tête, et je crois que c'est bien plus fort que tous les textes de loi qui peuvent sortir. Si le sport doit devenir une priorité nationale, le signal à envoyer – et je rejoins ici Régis JUANICO – est la création d'un ministère des Sports de plein exercice. Dans le cas contraire, nous resterons toujours la cinquième roue du carrosse et nous continuerons à fonctionner comme nous fonctionnons aujourd'hui.

Antoine FONTAINE, Juriste de la Fédération française des clubs omnisports

Je souhaite intervenir en qualité de responsable administratif et juridique du comité départemental des clubs omnisports des Hauts-de-Seine. Celui-ci est en effet labélisé « centre de ressource et d'information des bénévoles ». Or, au quotidien, je me rends compte que de nombreux dirigeants associatifs ne sont pas à l'aise avec les outils numériques. Ainsi, lorsqu'on parle de soutien au bénévolat, il me parait important que l'on pense à toutes les structures qui accompagnent les bénévoles. En outre, il me parait indispensable de renforcer les synergies entre les différents acteurs et de clarifier les rôles de chacun, et ce d'autant que les acteurs eux-mêmes n'ont pas nécessairement toutes les informations.

Daniel ZIELINSKI, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Je voudrais dire un petit mot sur la mission que je viens de terminer consacrée à l'effet du Covid-19 sur les fédérations sportives. Les deux dernières années ont été délicates. Pourtant, toutes les fédérations ont réagi en se posant les questions fondamentales. La première question est celle du modèle économique. Quelle place pour les licences, pour les cotisations ? Que faire avec les clubs non affiliés ? Avec les sportifs de nos disciplines non licenciés ? Le fait d'organiser des réunions statutaires en visio a changé la gouvernance des fédérations. Soudainement, de nombreux présidents de clubs ont participé aux réunions, ont fait entendre leur voix. Là, le dialogue change fondamentalement.

Une autre question qui s'est posée est celle des publics. Comment appréhender le sport-santé, le sport handicap ? Lors de la crise sanitaire, les personnes en situation de handicap pouvaient pratiquer, elles bénéficiaient de dérogations, mais ne l'ont pas fait, car les ARS et les établissements sociaux et médicosociaux considéraient bien souvent que leur public, étant fragile, et ne pouvait pas pratiquer.

Concernant le bénévolat, le retour des bénévoles et leur investissement passera évidemment par leur reconnaissance et leur valorisation, mais également par leur accompagnement et leur formation. Accompagner les clubs et leurs bénévoles est nécessaire pour améliorer leur performance et renforcer la professionnalisation de leurs actions.

Le sport ultramarin s'estime par ailleurs délaissé et regrette que les fédérations et l'État ne prennent pas plus en compte leur spécificité.

Enfin, les rôles des différents acteurs doivent en effet être clarifiés. La période de crise a généré de nombreuses interrogations (Direction des sports, ANS, INCEP, CREPS, conférences régionales...). La mission a formulé 12 préconisations afin de répondre aux enjeux.

Tony MARTIN, Secrétaire général du Syndicat national des activités physiques et sportives

Je vous remercie pour vos interventions et souhaite exprimer un vœu pieux. Il serait bon, aux yeux du Syndicat national des activités physiques et sportives, que l'on mette en œuvre une politique publique du développement de la performance sportive. Au-delà de l'accompagnement des sportifs de haut niveau et de l'utilisation du sport pour faire de l'inclusion sociale, améliorer la santé, etc., nous avons l'impression que l'on a oublié que le cœur du sport est le développement de la performance sportive. Tous les pratiquants se réjouissent de progresser. S'il vous plait, faites une politique publique qui aide les clubs et les éducateurs sportifs à eux-mêmes aider chacun des pratiquants à progresser.

Enfin, je souhaite vous alerter sur le sentiment de dévalorisation progressive de la qualité de l'encadrement et, à terme, sur la perte du niveau sportif de la France. Nous assistons aujourd'hui à la suppression d'un certain nombre de diplômes faute de candidats. Or, dans le même temps, les employeurs sportifs, en se recentrant sur des activités d'animation, d'initiation, de découverte, vont moins les disciplines de performance, et donc un BPJEPS peut parfois suffire. Certains employeurs estiment même qu'un BPJEPS est trop cher, trop lourd, et jugent un CQP ou TFP suffisant. Peut-être, mais au bout d'un certain temps, il y aura moins de compétences dans l'encadrement, dans les clubs, pour former les pratiquants à chacune des étapes de leur progression. C'est une réelle inquiétude, car c'est le niveau sportif de la France qui en pâtira.

Cédric GOSSE, Président de la Fédération française de triathlon

Je souhaite vous faire part d'un témoignage en trois points. Le premier est relatif au positionnement du mouvement sportif pendant l'entre-deux-tours. Pendant longtemps, le mouvement sportif a rechigné à prendre part aux questions politiques, puis nous avons été un certain nombre à nous engager fortement contre l'extrême droite. Je crois qu'il y a désormais une vraie prise de conscience : le mouvement sportif peut peser, et nous avons envie de peser politiquement au sens noble du terme.

Mon deuxième point porte sur la création d'un ministère des Sports de plein exercice. Je suis extrêmement partagé sur le sujet. Certes, on peut penser que la création d'un ministère des Sports à part entière peut nous renforcer, mais je crois qu'on a plus à gagner en travaillant ensemble, que chacun de notre côté. Ce n'est pas si simple, car nous devons faire face à des cultures différentes, qui parfois s'opposent, mais ne perdons pas ce que nous commençons à peine à gagner.

Enfin, mon dernier point concerne la notion d'héritage évoquée par M. le député JUANICO. Nous sommes en effet un certain nombre de présidents de fédération à être inquiets pour l'après. Nous ne souhaitons pas que le soufflé retombe et que les ambitions portées ne se

réalisent pas. L'héritage des Jeux sera réel seulement si les générations futures en perçoivent les conséquences.

Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

Je souhaite tout d'abord vous remercier de ne pas avoir oublié le mouvement paralympique et le développement des parasports. Le mouvement parasportif connaît une évolution positive. Le sport prend une place de plus en plus grande dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap. Aussi, le budget en faveur de la haute performance parasportive a été renforcé ces dernières années. Mais l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques et la volonté d'en laisser un héritage nous obligent à aller encore plus loin et à faire encore mieux.

Je formulerai, au nom du Comité paralympique, trois vœux. Le Président a évoqué la place du sport dans l'éducation et l'importance de renforcer l'école inclusive. Mais à quand une véritable place du sport à l'école pour les élèves en situation de handicap ? La dispense automatique que connaissent nos jeunes doit s'arrêter.

Autre vœu que je formule : il faut décloisonner les politiques publiques et faire en sorte que, sur l'ensemble des territoires, les politiques sportives soient placées au centre d'autres enjeux. Sans un tel décloisonnement, nous ne parviendrons pas à agir sur l'ensemble du continuum d'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Il me parait à ce titre également nécessaire que l'on donne le poids nécessaire au ministère des Sports pour qu'il puisse peser face aux autres ministères, s'agissant notamment des décrets d'application.

Enfin, une pérennité de l'offre pour les personnes en situation de handicap passe par les clubs de proximité, en d'autres termes par l'offre locale. Il y a ici un enjeu quant aux équipements, mais qui dépasse la seule question de leur accessibilité. Une réflexion globale doit être menée sur les plans d'équipement des territoires : il est impératif que ces plans répondent réellement aux besoins des personnes en situation de handicap et qu'une place soit laissée aux clubs et aux sections parasportives qui, bien souvent, n'ont pas de créneaux pour mettre en place une activité physique et sportive à destination des personnes en situation de handicap.

Luc LACOSTE, Président de la Fédération française de rugby à XIII

Ce soir, je vois beaucoup d'espoir. De nombreuses problématiques ont été exprimées. Or il est possible de les résoudre. J'ai entendu parler de handicap, de sport pour tous, de sport - santé, de territoires, de bénévoles, mais à chaque fois par silo. Au sein de notre fédération, nous avons décidé de ne pas toujours fonctionner par silo. Nous avons ainsi développé des thèmes fédérateurs de l'ensemble de ces problématiques. Dans le cadre de notre candidature pour accueillir le Coupe du monde de rugby à XIII en 2025, nous avons réfléchi à la manière de trouver notre place après la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques.

Pour trouver notre place, nous avons opté pour l'axe suivant : le sport pour tous, accessible à tous. Pour ce faire, nous organiserons quatre coupes du monde en un évènement : la coupe du monde masculine, la coupe du monde féminine, la coupe du monde handi-fauteuil et la coupe du monde des jeunes. Pour rendre l'évènement accessible à tous, les prix par billet seront relativement bas et 90% des villes qui accueilleront des matchs sont de taille moyenne. Je crois ainsi qu'il est véritablement possible de réunir toutes les problématiques que nous avons soulevées aujourd'hui.

Enfin, un dernier point : le bénévolat est indéniablement le parent pauvre de nos fédérations. Or pour redonner le goût du bénévolat, il faut impérativement donner du sens à leur action. Ce n'est qu'une fois qu'on aura donné du sens que les bénévoles reviendront.

Amélie OUDÉA-CASTÉRA, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Emmanuel MACRON

J'ai été frappée par la richesse, l'énergie, la hauteur de vue et la complémentarité des différentes prises de parole. Je constate en outre qu'il y a une forme d'alignement : la place du sport doit être intimement plus centrale dans la société que nous devons rebâtir tous ensemble. Plusieurs éléments m'incitent en outre à l'optimisme. Notre monde fédéral est du reste bien structuré : nous avons une assise fantastique. Aussi, nous pénétrons enfin le monde de l'éducation grâce à une série d'efforts conjugués et nous sommes en train de faire comprendre que le sport doit faire partie intégrante de l'éducation de notre jeunesse. Nous y arriverons. Enfin, j'ai le sentiment que le sport devient un véritable objet sociétal, et je crois que nous allons parvenir à mettre le sport dans le cœur de vie des Français.

Pierre RABADAN, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne d'Anne HIDALGO

Je tiens également à remercier les différents intervenants et, s'il y a une chose que je retiens, c'est que nous arrivons à un tournant pour le sport. J'espère simplement que nous ne prendrons pas le mur et parviendrons à tourner le volant, car il n'y aura peut-être pas d'autre opportunité sociétale pour sortir le sport de la considération parfois mauvaise dont il faut l'objet. Or, pour y arriver, un ciment commun est indispensable, et j'espère vivement que nous prendrons ce virage ensemble.

Régis JUANICO, Responsable du programme sport de l'équipe de campagne de Yannick JADOT

Je reprendrai les mots de Luc LACOSTE : il faut redonner du sens à l'engagement de nos bénévoles. Je crois qu'effectivement le problème n'est pas en premier lieu un problème de reconnaissance pécuniaire, mais un problème de charge administrative. Il faut simplifier et faire davantage confiance aux acteurs de terrain. Décharger les bénévoles d'un certain nombre de tâches administratives et leur permettre de se concentrer sur le développement des activités dans les clubs sera déjà un grand pas vers une meilleure reconnaissance.

Concernant le lien avec l'Éducation nationale, il faut aller encore plus loin sur les dispositifs mis en place. Aujourd'hui, 7.000 écoles primaires sur un total de 30.000 sont dans le dispositif « 30 minutes ». Parvenir à tous les intégrer d'ici la rentrée 2022 est un challenge particulièrement compliqué, mais la généralisation rapide du dispositif s'impose après la crise sanitaire. Je propose en outre que les tests de condition physique soient généralisés à tous les âges de la vie. Je regrette à ce titre que l'activité physique et sportive soit délaissée dans l'enseignement supérieur. Et s'il y a eu des avancées pour favoriser l'activité physique et sportive en entreprise, il faut aller encore plus loin.

Enfin, s'agissant des établissements sociaux et médicosociaux, la loi du 2 mars 2022 met en place des référents « activité physique adaptée » et « activité physique sportive » et introduit l'activité physique comme mission d'intérêt général dans les projets d'établissement. Il y a là un potentiel de diversification non négligeable pour les clubs et les fédérations.

Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Sénat

Merci à tous pour votre présente, vos contributions et l'enthousiasme que vous manifestez lorsque vous évoquez le sport. Il y a un domaine qui me parait prioritaire et que l'on a à peine effleuré ce soir : la question des métiers du sport. Nous pouvons en effet aller encore beaucoup plus loin en la matière.

Gilles LAMARQUE, Président d'Anthenor Public Affairs

Avant que nous nous séparions, j'aimerais que vous applaudissiez notre binôme de présidents, Sylvie CHARRIERE et Jean-Jacques LOZACH, et l'ensemble des intervenants, et tout spécialement Régis JUANICO, qui a porté la voix du sport à l'Assemblée nationale pendant trois mandats. Merci à vous tous et à très bientôt !